

*Questions orales***L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE
NORD-AMÉRICAIN**

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au solliciteur général qui a su si bien éviter de répondre à une question de mon chef, il y a un moment.

Le SCRS a des agents à Londres. L'attaque à Londres s'est produite vers 8 heures, heure d'Ottawa. L'attaque perpétrée à Ottawa n'a pas eu lieu avant environ midi. L'intervalle est de quatre heures. Il ne faut pas quatre heures pour faire un appel outre-mer.

Je voudrais savoir où étaient, ce matin-là, nos agents du SCRS en poste à Londres, pourquoi ils n'étaient pas à leur affaire et pourquoi ils n'ont pas communiqué avec Ottawa dans un délai normal.

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je ne réponds jamais à une question si je ne suis pas absolument sûr de la réponse. C'est une question évidente, et je l'ai moi-même posée. J'ai demandé aux hauts fonctionnaires de mon ministère de me remettre un rapport complet sur la chronologie des événements.

Je rejette absolument et catégoriquement toute insinuation selon laquelle nos représentants à Londres ou ailleurs n'étaient pas à leur affaire.

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, si le ministre n'a pas reçu ce rapport, comment peut-il rejeter d'office mon affirmation? Comment peut-il être sûr qu'ils étaient à leur affaire alors qu'il admet ne pas être au courant des faits?

Ma question supplémentaire est très simple. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas négocié un nouveau protocole d'entente, surtout en ce qui concerne les ambassades à risque situées à Ottawa, puisque l'on peut raisonnablement s'attendre à des actes de violence, de vandalisme ou même pire, étant donné les tensions qui existent dans le monde, notamment entre l'Iran et l'Irak, avec l'IRA et avec la brigade de l'Armée rouge, en Europe?

Il est temps que le gouvernement conclue, par l'intermédiaire de la GRC, un nouveau protocole pour la défense des visiteurs étrangers et du corps diplomatique à Ottawa.

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je rejette toujours les allégations qui ne s'appuient pas sur des faits et je ne discute jamais à la Chambre des ententes confidentielles sur les questions de sécurité.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je veux poser une question au vice-premier ministre au sujet des pourparlers qui ont lieu actuellement à Montréal dans le cadre du projet d'accord de libre-échange nord-américain.

Gary Hufbauer et Jeffrey Schott de l'Institute of International Economics, à Washington, viennent de terminer et de publier une étude. Selon eux, d'ici à 1995, cet accord entraînera un gain net de 600 000 emplois au Mexique et de 130 000 emplois aux États-Unis, mais une perte nette de 4 000 emplois au Canada.

Voici ma question au vice-premier ministre: pourquoi le gouvernement actuel poursuit-il des pourparlers en vue d'un accord aussi partial et qui va à ce point à l'encontre des intérêts des travailleurs canadiens?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, je ne connais pas l'étude à laquelle le député fait allusion, mais sa question témoigne d'un manque flagrant de perspicacité.

D'abord et avant tout, le député devrait savoir que les droits de douane que le Mexique impose aux produits canadiens sont très élevés, beaucoup plus élevés dans certains domaines que ceux que nous imposons à ses produits, qui sont presque inexistantes. Voilà pourquoi il est si avantageux pour nous de négocier un nouvel accord avec le Mexique et les États-Unis dans le cadre de l'ALÉNA.

Nos objectifs à cet égard sont on ne peut plus clairs. Permettez-moi de les répéter. Nous voulons avoir un meilleur accès au marché mexicain. Nous voulons avoir un meilleur accès aux entrées de produits nord-américains de façon à rendre les Canadiens plus compétitifs à l'échelle internationale. Nous voulons, en outre, trouver un bon endroit où investir en Amérique du Nord. Si on investit en Amérique du Nord, nous voulons que le Canada ait son mot à dire. Tous ces objectifs et bien d'autres font que les négociations dans le cadre de l'ALÉNA constituent à la fois un défi de taille et une occasion à ne pas manquer pour le Canada.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre, qui oublie que l'Accord de libre-échange avec les États-Unis n'a pas fait du Canada un endroit idéal où investir en Amérique du Nord.